

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 821 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers et sous-officiers du G. A. C.

n° 821

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 novembre 1941

Numéro JO  
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro  
30 novembre 1941

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers et sous-officiers du G. A. C. dont les noms suivent : Chef d'escadron Hanne-ton i Pierre) ; Lieutenant Briard (Jean); Adjoint administr. de 4e classe Saunier( Albert) ; Lieutenant Chamorand (Raymond); Lieutenant Mercier (Pierre) ; Lieutenant Aubert (.Jean) ; Maréchal des logis-chef Goupil (Marcel) ; Adjudant-chef Le Meaux (Noël); Maréchal des logis-chef Paris (Victor) ; Adjudant-chef Mire (Paul); Adjudant-chef Pastel ( Valentin) ; Adjudant Princivalle (Jacques) ; Maréchal des logis .Jeannesson (Pierre) ; Maréchal des logis Abb (Rodolphe); Maréchal des logis-chef Dubois (Robert); Adjudant-chef Henny (Charles).

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**